

Jean-Pierre Barbier
Président du Département

Mesdames et Messieurs les Maires de l'Isère

Grenoble, le **11 DEC. 2017**

Dossier suivi par : Pascal Jolly
Directeur de l'aménagement numérique très haut débit
Contact : pascal.jolly@isere.fr - 04 76 00 37 93
Réf : DAN-THD-B020-2017-0518

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le Département s'est engagé, à travers la constitution du réseau d'initiative publique (RIP) « Isère Très Haut Débit » (THD), à la mise en place d'une infrastructure très haut débit dans les territoires isérois sur lesquels les opérateurs privés de télécommunication n'interviendront pas sur fonds propres. Cette zone d'initiative publique représente une couverture en fibre optique de 450 000 lignes à construire d'ici fin 2024 réparties sur 475 communes.

Le Département s'emploie donc depuis le début de l'année 2017 à construire les quelques 2 500 kilomètres du réseau structurant et les 110 bâtiments Nœuds de Raccordement Optique (NRO), par le biais de marchés publics. Les travaux de desserte de la fibre optique jusqu'aux abonnés sont, quant à eux, confiés à la société Isère fibre via un contrat de délégation de service public. En conséquence, tous les travaux permettant d'acheminer la fibre depuis le réseau structurant jusqu'aux abonnés seront conduits par cette société et ses prestataires.

La société Isère Fibre, filiale de SFR Collectivités, est ainsi susceptible de vous solliciter tout au long du projet, afin de réaliser les travaux de desserte visant à rendre raccordable chaque abonné, et dès maintenant pour des opérations de relevés de boîtes aux lettres ou de piquetage sur le terrain. De plus, une vaste opération de communication auprès de tous les bailleurs, sociaux ou du parc privé, a été menée afin de permettre à Isère Fibre de recueillir des « conventions d'immeuble » signées.

Cette opération est intégralement gérée par Isère Fibre et vise à équiper gratuitement les bâtiments en fibre optique, de façon à permettre aux habitants qui le souhaiteront de souscrire à un abonnement très haut débit auprès de l'opérateur de leur choix.

Je vous remercie en conséquence, de bien vouloir répondre favorablement aux sollicitations de la société Isère Fibre et de tenir informés vos administrés de ses potentielles interventions.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Pierre Barbier



MONSIEUR MARC CHIAPPINI
MAIRE

MAIRIE DE PANOSSAS
91 CHEMIN DES FUZIERS
38460 PANOSSAS

Moirans, le 12 février 2019

Objet : Information relative au déploiement du réseau Très Haut Débit Fibre sur votre commune

Monsieur le Maire,

Isère fibre est l'opérateur en charge de l'établissement, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Isère, du réseau 100% fibre, déployé dans le cadre du projet Très Haut Débit dans près de 500 communes de l'Isère.

Aussi, nous avons le plaisir de vous informer que les travaux permettant de déployer ce réseau, ouvert à l'ensemble des opérateurs pour garantir aux résidents la liberté de choix de leur Fournisseur d'Accès Internet (FAI), vont débiter sur votre commune.

Cette opération d'envergure va nécessiter :

- d'identifier les infrastructures présentes sur votre territoire (dont l'ouverture de chambres),
- de solliciter vos services techniques afin d'obtenir les autorisations administratives (arrêtés, permissions de voirie, validation dossiers techniques) nécessaires au déploiement du réseau Fibre,
- de collecter des informations auprès de vos services ainsi qu'auprès des habitants,
- de réaliser des opérations diverses d'établissement d'infrastructures.

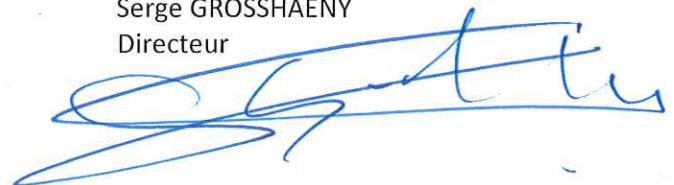
Nous vous informons, que nous avons missionné la société **ERT Technologies (et ses sous-traitants agréés)**, afin d'effectuer cette opération, qui va débiter à partir de la **semaine 11**.

Vous avez la possibilité d'informer vos administrés par le biais de vos supports de communication (bulletin municipal, site internet de la Ville, note d'information en Mairie).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Serge GROSSHAENY
Directeur



PJ : copie du courrier du Président du Conseil Départemental de l'Isère.